

Les Médias et la COVID-19 en Afrique de l'Ouest Cas de la Guinée Bissau



en partenariat avec



Introduction

A l'instar de plusieurs pays à travers le monde, l'éruption de la pandémie de COVID-19 a mis un accent considérable sur le rôle d'information que joue les médias. En effet, dans le cadre de la pandémie de coronavirus en Guinée Bissau, les médias informent et sensibilisent les populations sur le virus, ainsi que les modes de préventions. Les médias appuient aussi la stratégie de riposte du gouvernement en informant la population sur les mesures prises pour endiguer la pandémie.

Cependant, en dépit de ce rôle essentiel, les médias font face à de nombreux défis. En vue de mieux cerner les difficultés auxquelles font face les organes de presse en cette période de COVID-19, la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) en collaboration avec l'Union des Journalistes et Techniciens des Médias de Guinée-Bissau a entrepris la production du présent rapport portant sur les Médias en la COVID-19. L'objectif de ce rapport consiste à partager les expériences et leçons retenues, et documenter l'état des médias en cette période de COVID-19 en Guinée Bissau. Le rapport vise aussi à fournir des informations empiriques ainsi qu'une meilleure compréhension du contexte local afin d'informer et de guider les parties prenantes qui pourraient initier des programmes d'appuis à l'endroit des médias au niveau national et régional.

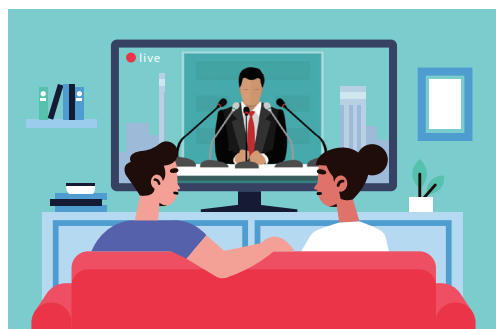
La Guinée Bissau a enregistré son premier cas de coronavirus le 25 mars 2020. Dès lors, la stratégie du gouvernement pour combattre la COVID-19 était basée sur la mise en quarantaine, la distanciation sociale, la fermeture des écoles, lieux de travaux, ainsi que les centres de divertissement (restaurants, bars, etc.). La mise en application de ces mesures restrictives partielles ou totales des libertés fondamentales des citoyens a eu des implications sur l'environnement des médias et sur les opérations des organes de presse.

Le présent rapport examine la situation des médias en Guinée Bissau pour le compte des mois d'avril, mai et juin. Le rapport prend en considération les axes majeurs suivants - la disponibilité et l'accessibilité de l'information ; le contexte juridique et politique ; la sécurité des journalistes ; la viabilité économique ; et l'appui aux médias. Le présent rapport est le produit d'une collaboration entre la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) et le Syndicat des Journalistes et Techniciens des Médias de Guinée-Bissau (SINJOTECS).

Disponibilité de l'Information :

Suite à l'apparition de la pandémie de COVID-19, les autorités de la Guinée Bissau ont pris un certain nombre de mesures. En vue de fournir aux citoyens des informations sur la pandémie, par l'intermédiaire du ministère de la Santé publique. Le Centre d'Opérations d'Urgence Sanitaire (COES) a été mis en place, pour mettre à jour quotidiennement les informations sur la pandémie, les mesures préventives, le nombre de cas positifs et d'autres informations liées à l'évolution de la COVID-19 dans le pays.

Le COES organise des conférences de presse diffusées sur les chaînes nationales. Ces conférences de presse appelées Journal COVID-19 permettent également aux



journalistes de poser des questions sur les mesures de ripostes entreprises par le gouvernement.

Le gouvernement ne dispose pas de site Web officiel pour publier des informations sur Covid-19. Cependant, les médias se rabattent sur les sites d'information des organisations internationales telles que les Nations Unies, le PNUD, l'Unicef et d'autres ONG. De nombreux journalistes en Guinée Bissau estiment qu'il y a un accès moyen à l'information. Selon Fátima Camará Journaliste, de Rádio Difusão Nacional **«malgré les difficultés de déplacement lors de l'état d'urgence, en raison de l'interdiction de circulation des véhicules. Les journalistes se sont rendus quotidiennement au ministère de la Santé, pour assister à la conférence de presse du COES».**

Outre cela, les journalistes font face aux défis liés à l'accès à Internet. La connexion internet s'avère très coûteuse et peu efficace en termes de vitesse. Aussi, le manque de matériels adéquat pour le télétravail représente un obstacle à l'accès à l'information en ligne et au travail des journalistes. En Guinée Bissau, le coût d'une connexion internet de 6 giga est de 10000 FCA soit 20 dollars. Ceci est considéré comme étant très élevé pour les journalistes qui travaillent dans des conditions financières difficiles. En Guinée Bissau, les journalistes reçoivent un salaire assez dérisoire de 15 000 FCFA (soit USD 27).



Contexte Juridique :

Les journalistes en Guinée-Bissau sont protégés par la loi sur la presse et par la Constitution de la République, qui garantissent les droits fondamentaux et les droits civils aux citoyens. La loi n° 2/2013 du 25 juin portant sur la liberté de la presse dans son chapitre I, des dispositions générales, article premier, stipule que la loi réglemente la liberté de la presse qui se manifeste par la liberté d'expression, de pensée à travers la presse écrite, la radiodiffusion et la télévision inscrite dans la Constitution.

Au chapitre II, il s'agit de la liberté de la presse et de l'accès aux sources, l'article 3 de la même loi, au point 1, stipule que la liberté de la presse est garantie aux termes de la constitution et de la loi. Au point 2, il garantit que tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement ses pensées par la presse, et l'exercice de ce droit ne peut être subordonné à aucune forme de censure, autorisation, caution ou autorisation préalable.

Si l'industrie de la presse en Guinée Bissau n'a pas connue de nouvelles lois suite à l'éruption de la pandémie de COVID-19, il est primordial de souligner qu'une fois l'état d'urgence déclaré dans le pays toutes les garanties constitutionnelles et juridiques portant sur la liberté d'expression et de la presse ont été suspendues. Cette situation a occasionné de nombreuses atteintes à la sécurité des journalistes et à la liberté de la presse en cette période de COVID-19.

Alors que le chapitre II point 2 de la loi sur la liberté de la presse fournit des garanties contre la censure. Dans le contexte actuel de la pandémie, les journalistes y font recours afin de ne pas être pris pour cibles par les forces de l'ordre. Selon Alison Cabral à União, Journaliste da Radio jeunesse **«nous travaillons dans une situation d'insécurité, et pratiquement sans protection, ni de mesures légales qui garantissent notre liberté en tant que professionnels libres, en plus de courir le risque d'être la cible des violences policières, les journalistes sont victimes d'attaques sur les réseaux sociaux par des groupes qui défendent les autorités politiques du pays, ainsi que de faux profils».**

Sécurité des Journalistes :

Avec la pandémie de coronavirus, l'industrie de la presse a connu une montée des tensions entre les forces de l'ordre et les journalistes. S'il n'y a pas eu de cas de détention de journalistes reportant sur la pandémie, il y a eu quelques malentendus entre professionnels des médias et agents de sécurité.

Pendant les deux premiers mois de l'état d'urgence, seule la circulation des personnes est autorisée avec une accréditation délivrée par le ministère de l'Intérieur. La carte de service des journalistes, a été complètement ignorée. Ceci a provoqué dans certaines situations des désaccords entre journalistes et policiers. Par exemple, SINJOTECS a ainsi reçu des informations sur certains cas de journalistes détenus par la police la nuit en quittant le service, car ils ne portaient pas le document du ministère de l'Intérieur qui les autorisait à circuler.

Dans le mois de Mars Serifo Tawel Camará journaliste de la Rádio Capital a été victime d'agression de personnes cagoulées et vêtues d'uniforme militaire. Le Major des Forces Armées Biague Nam Tam, a souligné que le journaliste a fait l'objet d'une attaque ciblée. Il a ensuite donné la garantie qu'une situation pareille ne se produise plus. Il est important de signaler que le cas du journaliste Serifo Tawe Camará, est sans rapport avec la pratique professionnelle. Ce n'est ni lié à la couverture et à la diffusion d'informations sur Covid-19. Cette attaque injustifiée est un cas isolé dont nous n'avons toujours pas d'informations officielles sur les motifs des agresseurs.



Les professionnels des médias portent des masques pendant le travail, que ce soit sur le terrain ou dans les rédactions, tous les médias disposent de dispositifs de lavage de mains, tant pour les professionnels que pour les visiteurs. Il y a aussi un respect des mesures de distanciation sociale au niveau des médias et de l'utilisation des perches lors des interviews en présentiels. Cependant, les médias ne pratiquent pas le télétravail. En dépit des mesures prises par les médias, entre les mois d'avril et mai, 14 professionnels des médias ont été testés positifs à la COVID-19.

Viabilité des médias

La pandémie de coronavirus est venue exacerber la situation économique de l'industrie des médias en générale et des journalistes en particulier. En raison de la mise en œuvre des mesures de riposte contre la COVID-19 et suite à la suspension des activités commerciales non essentielles, les médias ont perdu leurs contrats publicitaires. Cette situation a mis plusieurs médias en difficulté financières. Amadu Djamanca, directeur d'une chaîne de télévision en Guinée-Bissau, a dû licencier 13 employés.

Au niveau de la presse écrite, outre la perte des contrats publicitaires, la chute des ventes a occasionné une baisse drastique des revenus. Selon António Nhaga, directeur du journal O Democrata, **«nous avons procédé à la suspension de l'impression du journal pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août, en raison de problèmes financiers. Maintenant nous émettons uniquement en ligne»**.

Salvador Gomes, directeur de l'agence de presse de Guinée-Bissau, a rapporté au SINJOTECS que son média rencontre des difficultés pour «*financer les activités de collecte d'informations, manque de professionnels pour développer le travail en quantité et en qualité, manque de moyens pour assurer un service Internet adéquat*».

En raison de la pandémie, l'agence de presse de Guinée-Bissau ne fonctionne qu'avec un seul journaliste, les autres restent chez eux, non seulement à cause de la pandémie, mais à cause du manque de salaires, ce sont des professionnels en situation de travail précaire, ils n'ont pas de contrats effectifs avec l'Etat, c'est le plus gros problème vérifié pendant les mois d'avril, mai et juin.

La paralysie qui s'observe au niveau des activités en cette période menace la survie des médias même si pour l'instant ils ne fonctionnent à plein régime.

Appuis aux médias :

Face aux tensions de trésorerie imposées par la pandémie qui menace la survie des médias après le passage du COVID-19, le gouvernement a mis en place des mesures pour porter main forte à l'industrie de la presse. C'est dans ce cadre que le SINJOTECS a pu mobiliser des ressources financières estimées à 30 000 000 FCFA provenant du Gouvernement, par l'intermédiaire du Secrétariat d'État à la Communication Sociale pour soutenir les médias et les professionnels du secteur. Ce fonds a été distribué à parts égales aux médias, le 28 mai 2020, les 16 organismes privés ont reçu, 1000000 FCFA chacun, la radio nationale a reçu 1 300 000, la télévision nationale 1 500 000 FCFA et les 24 organismes communautaires en ont reçu 150 000 chacun.

Bacar Demba, directeur administratif de Rádio Galásio de Pinjiguite, a souligné que cet appui est arrivé au bon moment, et contribuera à combler plusieurs lacunes.

Toujours dans le cadre de son soutien aux médias et aux journalistes, le SINJOTECS a reçu un don de 2 000 000 masques du Haut-Commissaire pour la lutte contre le Covid-19 et l'a ensuite distribué dans tout le pays à toutes les agences. Le SINJOTECS avait aussi reçu le soutien de l'UNICEF qui a fait un don de 200 masques, également distribués à la presse. Un footballeur guinéen qui joue pour le PSV de Hollande Bruma, a fait don de 80 sacs de riz, 60 masques et 20 sceaux, également distribués à la presse.



Conclusion :

L'apparition de la pandémie de COVID-19 en Guinée Bissau frappe de plein fouet les médias qui font face à de nombreux défis. Outre les tensions de trésorerie qui menacent leur existence, les médias travaillent dans un climat tendu en raison de la recrudescence des attaques contre les hommes de presse. Cet état des lieux est le résultat de la déclaration de l'état d'urgence dans le pays. Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, les défis majeurs auxquels les médias font faces sont entre autres :

- Le coût élevé de l'internet qui limite l'accès aux informations en ligne et le télétravail pour les professionnels des médias ;
- La montée de tension entre les hommes de la presse et les forces de maintien de l'ordre qui limite et viole la liberté de la presse ;
- La situation financière précaire des hommes de presse et des médias face à la pandémie.

En vue de pallier aux défis mentionnés ci-dessus, nous formulons aux parties prenantes les recommandations suivantes :

- Que les forces de l'ordre et du maintien de l'ordre respectent et protègent les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions d'informations au public
- Que les professionnels des médias, respectent l'éthique professionnelle dans la réalisation de leurs activités.
- Que le gouvernement approuve la loi sur la carte professionnelle des journalistes pour réglementer l'accès à la profession et promouvoir un service de qualité, respectable et reconnu
- Que le gouvernement continue de subventionner les médias, pour le service public rendu aux populations, cela a minimisé les difficultés financières